

LA LETTRE DU CAD

Bulletin d'information du Centre d'Actions pour le Développement



LES DROITS HUMAINS AU COEUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE !

Le 12 août 2023, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Jeunesse, le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) a réuni les jeunes du quartier Massissia, dans le 8e arrondissement de MADIBOU à Brazzaville, pour discuter des droits humains.

Cette rencontre citoyenne visait à réaffirmer la mission du CAD, à savoir sensibiliser les populations sur leurs droits et devoirs. Les 50 jeunes présents ont pu acquérir une meilleure compréhension de certains droits fondamentaux inhérents à chaque individu, notamment le droit à la vie, à la santé, à l'éducation, à la liberté d'expression, à la libre circulation et au respect de la dignité humaine.

De plus, les participants ont exprimé leurs préoccupations grandissantes quant à l'insécurité qui touche leur quartier et affecte les interactions avec la police. Ils ont dans leurs témoignages, souligné le fait que la police viole quotidiennement les droits des citoyens. Ainsi on pouvait noter que « *la police ne remplit pas correctement son rôle* », « *les policiers vont jusqu'à extorquer de l'argent lors des arrestations, souvent arbitraires* », mais aussi que « *certains agents de police abusent de leur autorité, allant jusqu'à menacer et torturer les populations* ».

Ces agents de l'ordre public n'observent aucune procédure lors des arrestations et recourent souvent à la violence pour interpellier les gens. Les pauvres citoyens se sentent encore plus en insécurité en présence de la police. En effet, combien même quelques-uns semblent connaître leurs droits, les revendiquer en situation de bavure policière est perçu comme injurieux par l'agent qui voudra en finir avec la personne. D'où l'inquiétude de ces citoyens de savoir comment s'y prendre en de pareilles circonstances.

Recueillant les témoignages, le CAD a réaffirmé son engagement de soutenir toutes les victimes de violations des droits humains. Les participants, satisfaits de cette initiative, ont montré un vif intérêt à ce genre de rencontres qui permet de s'instruire sur les droits humains. Ils ont également exhorté le CAD à multiplier ce type d'initiatives afin de permettre non seulement à la jeunesse, mais aussi à l'ensemble de la population congolaise, d'avoir la maîtrise de leurs droits et le respect de la dignité humaine.

Luce Bénédicte GANGOUÉ

DANS CE NUMÉRO :

LES DROITS HUMAINS AU COEUR DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

CNDH, UNE RÉFORME S'IMPOSE

GOVERNANCE: DES ÉLUS LOCAUX APPELLENT À DES FORMATIONS

UN GUIDE DE SURVEILLANCE DES VDH À USAGE COMMUNAUTAIRE

OUESSO : SENSIBILISER POUR PRÉVENIR LES VIOLATIONS

LE CAD A PARTICIPÉ À LA 2ÈME CONFÉRENCE AFRICA DRIVE FOR DEMOCRACY (D4D)

UNE COALITION DES OSC CONTRE LA VIE CHÈRE VOIT LE JOUR

APRÈS QUATRE MANDATS CONSÉCUTIFS, QUEL BILAN POUR DENIS SASSOU NGUESSO ?

LE CAD APPELLE À UNE RÉFORME DES LOIS ENCADRANT LES MANIFESTATIONS ET RÉUNIONS PUBLIQUES



CNDH, UNE RÉFORME S'IMPOSE

En République du Congo, il est institué une commission nationale des droits de l'homme (CNDH), organe constitutionnel mandaté par l'Etat pour protéger et promouvoir les droits humains au niveau national.



Valère ETEKA-YEMET, Président de la CNDH

Image VOX TV

Dans les faits, cette commission peine à jouer pleinement son rôle.

« Au Congo, les principes de la démocratie sont en berne. Les autorités sont inactives alors que les violations sont régulièrement constatées » s'indigne, dans l'anonymat, le parent d'une victime, avant de poursuivre, **« alors qu'il y a une commission nationale des droits de l'homme. Nous nous sommes rendus là-bas et leurs représentants nous ont conseillé d'aller voir une ONG de défense des droits de l'homme »**.

Le leadership de la commission nationale des droits de l'homme est très faible. Elle a du mal à convaincre l'opinion publique. Le fait d'orienter une victime vers une ONG travaillant sur les droits humains est une preuve probante qu'elle souffre d'un manque d'indépendance conformément aux principes de Paris. Effectivement, la loi qui l'a créé ne lui confère pas une grande indépendance. Il y aurait des sujets qui l'intéressent plus que d'autres. Rappelant, le processus de nomination de ses membres n'a été ni transparent ni objectif.

Déjà très mal connue du public, la CNDH a tout intérêt à améliorer sa visibilité et à se battre pour une réforme de la loi l'instituant. Elle doit s'activer, aller au-delà de la collaboration afin de créer et maintenir la confiance citoyenne. Pour la protection des droits des citoyens congolais, elle est censée mener des actions concrètes, rendre public les rapports sur la situation des droits humains. C'est là une partie de ses missions premières.

Dimitri Arnaud SOBEKELA

GOVERNANCE : DES ÉLUS LOCAUX APPELLENT À DES FORMATIONS

Au Congo, la représentativité des communautés par les élus locaux est un mirage. Pour essayer de résoudre ce dysfonctionnement et promouvoir la participation des communautés à la gouvernance locale, le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) mise sur un axe essentiel : le renforcement des capacités des élus locaux et des collectivités locales.



Dans les départements de la Likouala, la Sangha, la Cuvette-Ouest, les Plateaux, la Bouenza et le Kouilou, le CAD a mis en place un processus de collaboration avec les collectivités locales. Les élus locaux ainsi que les fonctionnaires des collectivités locales verront leurs capacités renforcées sur les questions des droits humains, démocratie locale, démocratie participative ainsi que le rôle des élus locaux et des collectivités locales.

« C'est pour la première fois que nous recevons une ONG dans notre localité pour nous proposer ce genre de projet. Vous êtes les bienvenus et nous adhérons aux différentes formations. Ce projet participe à la consolidation de la démocratie dans ma ville et surtout à mieux faire comprendre aux élus locaux leur rôle », affirme Symplice KANDZA, administrateur maire de la commune urbaine d'Ewo aux membres du CAD. Un membre du Secrétariat du bureau exécutif du Conseil départemental de la Likouala abonde dans le même sens et estime que le projet est une réponse à la question de formation des élus locaux. Enfin, louant l'initiative du CAD, Frédéric Lambert BOCKANDZA-PACO, sous-préfet de Dongou espère **« que cette initiative du CAD ne soit pas un feu de paille »**, avant de poursuivre, **« le manque formation est le point faible de notre gouvernance »**.

Marien Nzikou-Massala



UN GUIDE DE SURVEILLANCE DES VDH À USAGE COMMUNAUTAIRE



Vue des participants à l'atelier de validation

Le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) a organisé, à Brazzaville, le 29 juin 2023, un atelier de validation d'un guide communautaire de surveillance des violations des droits humains. Ce guide élaboré par le CAD a pour but d'aider les communautés à surveiller et défendre leurs droits. Cet atelier s'inscrit dans le cadre du projet **Appui à la gouvernance locale et formation des élus en République du Congo** mené par le CAD avec l'appui financier du Fond des Nations unies pour la Démocratie (FNUD).

Ayant pour objectif premier d'améliorer le guide préconçu par le CAD afin de le rendre plus pratique, cet atelier s'est avéré être un moment de partage d'expériences en matière des droits des communautés. En effet, les participants, essentiellement des acteurs de la société civile, ONG internationales et des représentants des administrations publiques, ont enrichi ledit guide en partant de leurs expériences.

Les travaux de l'atelier ont été précédés par une communication sur la vulnérabilité et le principe LNOB (Leave No One Behind). La communication était essentiellement axée sur le respect des droits des personnes vulnérables, après qu'une explication plus approfondie sur la vulnérabilité avait été apportée à l'assistance. Cette présentation a fortement contribué pendant les travaux de révision du guide.

Le responsable de programme Campagne et plaidoyer a codirigé les travaux de l'atelier avec le Directeur exécutif. L'accent a aussi été mis sur l'organisation des communautés. Il est assurément nécessaire d'aider les communautés à s'organiser pour mener des procédures de recours auprès des administrations compétentes à chaque fois qu'un droit est violé.

Rophiel ESSEMOU

OUESSO : SENSIBILISER POUR PRÉVENIR LES VIOLATIONS

Le bureau de liaison CAD-Ouessou a organisé le 13 juillet dernier dans le chef-lieu de la sangha, un séminaire de vulgarisation de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) avec les militaires de la zone de défense numéro 5 Sangha. L'objectif de cette rencontre était de rappeler aux militaires les principes énoncés dans la DUDH ainsi que la nécessité pour eux de maîtriser les droits humains promus par ce texte.



Vue des participants

La méconnaissance des droits humains demeure un danger surtout pour les agents de la force publique, puisqu'ils ont pour mission de veiller au respect de la loi. Néanmoins, il est fort regrettable de constater que plusieurs de ceux qu'on qualifie des hommes de la loi n'ont aucune culture des droits inhérents à la personne humaine. Ainsi, ils sont souvent les premiers qui, dans l'exercice de leurs fonctions, portent atteinte aux droits des populations plutôt que d'en assurer la protection.

Cette rencontre autour de la DUDH a permis le renforcement des capacités des militaires en droits humains. Satisfaits de cet apport du CAD, les militaires n'ont pas hésité à soumettre leurs préoccupations et ont demandé la fourniture d'autres textes à l'instar de la loi protégeant les femmes contre toutes les formes de violences.

Joseph KOMBO

ANNONCES

- Abonnez-vous à notre chaîne YouTube [ici](#)
- 30 Août: Journée Internationale contre les disparitions forcées
- 30 septembre: Forum pour la Démocratie et l'État de Droit au Congo, étape 4, Kinkala
- 20 octobre: Commémoration des victimes du référendum de 2015



LE CAD A PARTICIPÉ À LA 2ÈME CONFÉRENCE AFRICA DRIVE FOR DEMOCRACY (D4D)

La deuxième édition de la conférence Africa Drive for Democracy (D4D) tenue à Arusha en Tanzanie, en juillet 2023, a rassemblé une diversité d'acteurs africains qui militent pour l'émergence de la démocratie en Afrique. Le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) a été représenté à cette conférence de haut niveau par son Directeur exécutif.

L'objectif principal de la conférence a été de faire le point sur l'état de la démocratie sur le continent, mais aussi de mettre en lumière les réalisations des mouvements démocratiques africains et les défis rencontrés, de tirer les leçons, et d'élaborer des approches tournées vers l'avenir afin de promouvoir des démocraties dynamiques et inclusives. Des idées de projets et d'actions innovantes ont émergé pendant ces assises.



Vue des participants à la conférence Africa D4D

Cette deuxième édition a connu la présence de quatre anciens chefs d'État et de gouvernement africains, au nombre desquels son Excellence Jakaya Mrisho Kikwete, ancien président de la République unie de Tanzanie, son Excellence Joachim Chissano, ancien président de la République du Mozambique, son Excellence Ernest Bai Koroma, ancien président de la République de Sierra Leone et son Excellence Hailemariam Desalegn, ancien premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie. La présidente de la République tanzanienne Samia Suluhu Hassan, invitée d'honneur de l'édition, a livré un message de soutien en cette occasion.

Défendant les droits humains et la démocratie en République du Congo, le CAD a présenté lors de cette conférence son initiative « **FoDem** », *Forum pour la Démocratie et l'État de droit au Congo*, qu'il exécute depuis fin 2021. Les participants ont salué cette initiative qui, pour eux, semble mettre l'ONG congolaise en avance. Ainsi son directeur exécutif n'a pas manqué de signaler l'organisation du prochain **FoDem** en septembre 2023, à Kinkala dans le département du Pool.

Trésor NZILA

UNE COALITION DES OSC CONTRE LA VIE CHÈRE VOIT LE JOUR



Point de presse de la coalition contre la vie chère

15 organisations de la société civile réunies sous la dénomination « **Coalition contre la vie chère** », et parmi lesquelles le CAD, ont lancé le 11 août à Brazzaville, une coalition pour lutter contre les mesures d'austérité pouvant aggraver le quotidien des congolais. Les emprunts soumis à condition et les mesures d'austérité sont généralement régressifs par nature, et ont un impact disproportionné sur les populations pauvres.

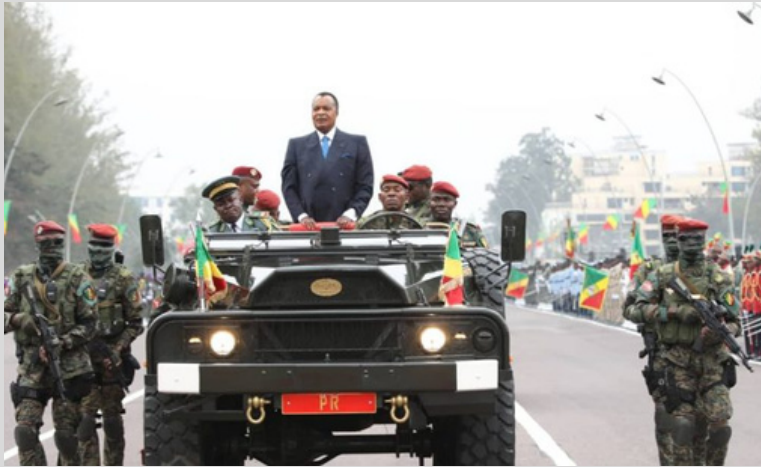
En effet, malgré ses immenses richesses naturelles, la République du Congo connaît encore un sous-développement humain important caractérisé par la persistance de la pauvreté. Corruption, mauvaise gouvernance, impunité, crise financière, Covid-19, tous ces facteurs combinés ont aggravé et généralisé la pauvreté humaine comme le montrent la plupart des indicateurs des conditions de vie et du bien-être socio-économique. 69% des ménages ont basculé dans l'incapacité de satisfaire leurs besoins alimentaires ; 15% des chefs de ménages ont perdu leur emploi ; 25% des ménages ne sont plus capables de se faire soigner, 53,9% de congolais vivent en dessous du seuil de pauvreté global selon la Banque Mondiale. On assiste de plus en plus à des situations de pauvreté absolue et à l'exclusion de certains groupes sociaux. Le niveau des inégalités reste incomparablement élevé et le Congo est classé parmi les sociétés les plus inégalitaires. Les indicateurs de développement dans le monde (WDI), portant sur les inégalités dans 105 pays, place la République du Congo en 90^{ème} position. Selon le rapport sur l'évaluation des impacts économiques et sociaux de la pandémie de COVID-19, publié en août 2020 par le PNUD, l'économie congolaise se caractérise par une agriculture peu développée (4,6% du PIB) induisant un recours massif aux importations alimentaires (70% des besoins) et une insécurité alimentaire affectant 14,2% des ménages.

C'est dans ce contexte que le gouvernement congolais a décidé, en janvier 2023, d'augmenter de 5% le prix du carburant à la pompe, s'appuyant sur les recommandations du FMI. En dépit de l'impact très négatif sur le pouvoir d'achat des congolais, du fait notamment de la hausse généralisée des prix des denrées alimentaires et le saucissonnage des trajets dans le transport en commun, le gouvernement a intensifié ses mesures d'austérité en décrétant, le 30 juin 2023, une augmentation supplémentaire de 30% du prix du super à la pompe, passant ainsi de 625 francs CFA à 775 francs CFA le litre. Des bruits d'une éventuelle augmentation des tarifs de l'eau et de l'électricité courent dans le pays. La société civile estime qu'elle est en droit de jouer un rôle.

Glenn BOUKA



APRÈS QUATRE MANDATS CONSÉCUTIFS, QUEL BILAN POUR DENIS SASSOU NGUESSO ?



DSN, 15 aout 2023

De 2002 à ce jour le Président Denis SASSOU NGUESSO cumule quatre mandats, les troisième et quatrième à la suite d'un changement de constitution en 2015. Des mandats qu'il a orienté chacun par un projet de société: « **La nouvelle espérance** », « **Le chemin d'avenir** », « **La marche vers le développement** » et « **Ensemble, poursuivons la marche** ». Ces projets ambitieux ont tous promis un développement aussi bien économique que social, au point qu'on s'attendait à un Congo émergeant à l'horizon 2025. Cependant, après plus de deux décennies, le bilan de ces projets est très critique.

En 2002, le projet de société « **La Nouvelle Espérance** » mettait un accent sur la consolidation et le développement des infrastructures de base. Le candidat président promettait de *moderniser les infrastructures du Chemin de Fer Congo Océan, d'acquérir des locomotives, de moderniser les gares de Brazzaville, Pointe-Noire et Dolisie, et de relancer l'exploitation de la voie ferrée Mont-Belo – Mbinda*. Aujourd'hui, aucune modernisation n'est à constater. Les rails devenus vétustes, datent d'avant l'indépendance et les gares sont à l'abandon.

Ce projet de société soulevait également la problématique du chômage, repris dans l'actuel projet de société « **Ensemble, poursuivons la marche** ». Néanmoins, le chômage demeure d'actualité, avec un taux toujours élevé. Selon le site **Web Trading Economics**, le taux de chômage entre 2014 et 2022 est au-dessus de 21,8 %. La courbe ne fait qu'évoluer de manière ascendante.

Le développement social n'est encore qu'un rêve. L'accès à l'eau potable et à l'électricité est très difficile. Le taux d'accès à l'électricité est estimé à moins de 40% dans les zones urbaines et moins de 10% dans les zones rurales .

Des pénuries d'eau et des coupures d'électricité sont monnaie courante, malgré les restructurations des deux entreprises publiques en charge de la production et de la distribution d'eau et d'électricité. S'agissant de l'assainissement et de la modernisation des villes repris dans les projets « **La marche vers le développement** » et « **Ensemble, poursuivons la marche** », tout est au point mort. Le projet d'améliorer les équipements urbains est toujours inachevé.

L'éradication des anti-valeurs dans les administrations et organismes publics est encore, un engagement repris dans les projets de société « **La marche vers le développement** » et « **Ensemble, poursuivons la marche** » mais sans conséquence. La corruption prospère. En effet, des promesses se sont enchaînées durant ces deux décennies, sans être concrétisées. Le fait de reprendre les mêmes engagements au fil des projets de société démontre d'une incapacité des dirigeants à apporter des résultats.

Guerschom GOBOUANG

LE CAD APPELLE À UNE RÉFORME DES LOIS ENCADRANT LES MANIFESTATIONS ET RÉUNIONS PUBLIQUES



Il s'est tenu à Brazzaville du 17 au 18 juillet 2023, un atelier de validation d'une proposition de projet de loi portant sur la liberté de manifestation et de réunion publiques en République du Congo. Cet atelier, initié par le Centre d'Action pour le Développement (CAD) avec l'appui financier de The National Endowment for Democracy (NED), a reçu un apport technique du Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie basé à Yaoundé au Cameroun.

L'objectif de l'atelier a été de valider la proposition de projet de loi mais aussi d'impulser une coalition multi acteurs pour des actions de plaidoyer.



Réunissant diverses personnalités, notamment de la société civile, syndicats, partis politiques, journalistes et juristes, l'atelier a été marqué par des témoignages et le partage d'expérience des participants. Plusieurs d'entre eux ont eu à organiser ou à participer à des manifestations dans le passé qui, pour la plupart, se sont soldées par des vagues d'arrestation et détention illégales. Dans certains cas, la répression a été sanglante. A l'issue des travaux de groupe un communiqué final a été adopté suivi d'une feuille de route.

Il faut noter que deux organisations internationales, Amnesty International et la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme, ont apporté leurs contributions à l'élaboration de cette proposition de projet de loi.

Monica NGALULA

Un déni du droit à la vie ?

M. Léonard Mbarusha, 63 ans, réfugié rwandais, est arbitrairement détenu à la prison de Brazzaville depuis 2015.

Il est très souffrant et sa santé nécessite des soins spécifiques. Son état de santé se dégrade fortement depuis qu'il est en détention, privé de soins médicaux adaptés. En lui refusant la liberté, les autorités congolaises semblent le condamner à mourir à petit feu dans les geôles.

Léonard Mbarusha a droit à la vie. Il faut lui garantir la possibilité de se soigner et reconstruire une vie digne et satisfaisante.

CE NUMÉRO A ÉTÉ RÉALISÉ AVEC LE SOUTIEN DE:



SUPPORTING FREEDOM AROUND THE WORLD

UNDEF
The United Nations
Democracy Fund



FNUD
Fonds des Nations Unies
pour la démocratie



LIBÉREZ LÉONARD MBARUSHA!

La Lettre du CAD

Auteur: Centre d'Actions pour le Développement

Directeur de publication: Trésor NZILA KENDET

Rédaction: Trésor NZILA, Dimitri SOBÉKÉLA, Monica NGALULA, Glenn BOUKA, Luce Bénédicté GANGOUÉ, Rophiel ESSEMOU, Guerschom GOBOUANG

Propriété: CAD



1620 avenue des 3 Martyrs, Batignolles
cadev.cg@gmail.com www.cad-cg.org

(00242) 05 533 07 63 / 06 607 20 25

@242CAD f CAD Congo



Na Moni

« Na Moni », j'ai vu en français, est une application mobile qui permet de faciliter la documentation des violations des droits humains au Congo.

« Na Moni » donne la possibilité à toute personne témoin ou victime d'une violation des droits humains de faire une signalisation.
www.cad-cg.org